



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 avril 2021
Français
Original : anglais

La situation à Abyei

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 33 de la résolution [2550 \(2020\)](#), dans lequel le Conseil de sécurité a demandé à être informé des progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Il porte sur la période qui s'est écoulée depuis la publication de mon précédent rapport sur le sujet ([S/2020/1019](#)), du 16 octobre 2020 au 15 avril 2021. Il rend notamment compte de l'évolution de la vie politique et des dynamiques intercommunautaires, des conditions de sécurité et de la situation humanitaire, de l'assistance apportée par la FISNUA au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et des interactions avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais concernant l'exécution du mandat de la mission.

II. Abyei

Évolution de la situation politique

2. La période à l'examen a été marquée par un rapprochement continu entre le Soudan et le Soudan de Sud. Le 23 novembre 2020, le Ministre sud-soudanais des affaires est-africaines, Deng Alor, a rencontré, à Khartoum, Hassan Sheikh Idris Qadi, membre du Conseil souverain transitoire, pour discuter de la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba du 3 octobre 2020, ainsi que de la question d'Abyei. Le 25 février 2021, la Ministre soudanaise des affaires étrangères, Mariam al-Sadiq al-Mahdi, a choisi Djouba comme destination pour son premier déplacement officiel après avoir pris ses fonctions au sein du nouveau cabinet du Gouvernement soudanais. Cependant, la détente n'a pas encore eu de retombées positives sur la situation à Abyei.

3. Malgré les contraintes logistiques liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la FISNUA a maintenu un dialogue soutenu avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais. Le Chef de la mission et commandant de la force par intérim s'est rendu à Khartoum pour participer à la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité accueillie par le Gouvernement soudanais les 28 et 29 octobre 2020. Il s'agissait de la première réunion depuis celle qu'avait accueillie le Gouvernement sud-soudanais en février 2020, au cours de laquelle les



participants s'étaient mis d'accord sur un certain nombre de questions importantes, notamment : la mise en place de postes de contrôle à Abyei ; la conduite d'opérations de fouille et de saisie ; le déploiement d'équipes mixtes d'observateurs militaires dans la zone d'Abyei ; la nécessité de tenir régulièrement des réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et du Comité mixte de contrôle d'Abyei ; la nécessité de progresser vers les objectifs fixés pour le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et d'autres questions afférentes à la frontière (voir le par. 3 de la résolution [2550 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité). À la réunion, les parties ont recommandé que le Comité mixte de contrôle d'Abyei reprenne ses réunions régulières dans les deux semaines et l'ont exhorté à tenir au moins une session avant la prochaine réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité prévue le 15 janvier 2021. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine s'est félicité des résultats de cette réunion et a demandé au facilitateur du Comité mixte d'engager dès que possible des consultations avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais en vue de convenir des modalités de la reconduction du Comité mixte. Le 24 novembre 2020, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a tenu une réunion sur la situation à Abyei, à l'issue de laquelle il a publié un communiqué appelant à la réconciliation communautaire après les tensions survenues en raison du meurtre du Chef Koul Deng Koul des Ngok Dinka.

4. Le Chef de la mission par intérim s'est à nouveau rendu à Khartoum fin 2020 et début 2021, visites au cours desquelles il a eu l'occasion de s'entretenir avec de hauts responsables des moyens de faire avancer le processus de paix d'Abyei, notamment en soutenant les pourparlers de paix intercommunautaires. Il a également été question de la nomination d'un(e) chef civil(e) adjoint(e) de la mission, mais peu de progrès ont été réalisés à cet égard, pas plus qu'en ce qui concernait la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony et la délivrance de visas pour les trois unités de police constituées et l'ensemble des policiers hors unités constituées.

5. Le 23 novembre 2020, le Chef de la Mission par intérim et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, Parfait Onanga-Anyanga, ont fait un exposé au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur la situation à Abyei. Le Chef de la Mission par intérim a souligné qu'il fallait améliorer le dialogue au niveau politique sur la question d'Abyei afin d'atténuer les tensions intercommunautaires croissantes dans la région.

6. Le 28 mars 2021, l'Administrateur en chef nommé par Khartoum est arrivé à Diffra. La mission s'est entretenue avec lui le 31 mars et l'a encouragé à communiquer et à se coordonner avec l'Administrateur en chef nommé par Djouba et basé dans la ville d'Abyei.

Dynamique du conflit et conditions de sécurité

7. Globalement, les conditions de sécurité dans la zone d'Abyei ont été relativement calmes, mais la situation est demeurée tendue et imprévisible. Les menaces les plus fréquentes ont été les coups de feu, la présence accrue de groupes armés non identifiés, des attaques armées contre des civils et des affrontements violents entre Misseriya et Ngok Dinka au marché commun d'Amiet. La mission a également dû faire face au refus d'accès opposé à un convoi du Programme alimentaire mondial (PAM) et à des véhicules d'une société sous-traitante de la FISNUA à Goli et Todach (secteur nord), ainsi qu'à la criminalité générale. Sur un total de 47 incidents enregistrés, 23 étaient des attaques contre des civils qui ont fait des morts et des blessés graves. L'axe principal de ravitaillement entre la ville d'Abyei et Goli, le marché commun d'Amiet et les villages environnants se sont avérés être les secteurs les plus instables dans la zone de responsabilité de la FISNUA, malgré les patrouilles régulières et la présence constante des soldats de la mission le long de l'axe.

Au cours de la période considérée, cinq civils ont été tués par balle ou à l'arme blanche par des éléments armés non identifiés, et 11 personnes ont été gravement blessées lors d'attaques, également menées par des éléments armés non identifiés, sur l'axe principal de ravitaillement, à proximité du marché commun d'Amiet et dans les zones avoisinantes.

8. Le 2 décembre 2020, une patrouille de la FISNUA a été la cible d'une attaque armée près de Doungab (secteur sud). Les soldats ont riposté et poursuivi les attaquants, qui ont réussi à s'échapper. Aucune victime n'est à déplorer. Le 8 décembre 2020, des jeunes misseriya de Todach ont manifesté contre la mission et sa société sous-traitante en bloquant l'entrée de la base opérationnelle de compagnie à Todach (secteur nord). Les manifestants exigeaient des « chances égales » de recrutement pour les travailleurs locaux. Après plusieurs heures de négociations, le commandant de la base a réussi à convaincre les jeunes gens de quitter les lieux. De même, le 31 décembre, le commandant du bataillon du secteur sud de la FISNUA et certains de ses officiers ont été confrontés à des jeunes hostiles dans le village d'Athony, qui accusaient la mission de ne pas avoir protégé leur communauté au marché commun d'Amiet. Le commandant a tenu une réunion avec les aînés de la communauté et les dirigeants de la jeunesse, les rassurant sur la détermination de la FISNUA à protéger toute la population de la zone d'Abyei, sans discrimination, et les appelant au calme.

9. Par ailleurs, entre le 18 et le 21 décembre 2020, 49 camions d'articles humanitaires du PAM qui se rendaient à la ville d'Abyei en provenance du nord se sont vu refuser l'accès par une foule de Misseriya au village de Dari. Le groupe a exigé la moitié du chargement comme condition pour autoriser le passage du convoi vers le sud. Après deux jours de négociations, il a été décidé que le convoi humanitaire retournerait à Khartoum. Au cours de cette opération, une quinzaine de camions ont été pillés. Les Gouvernements soudanais et sud-soudanais avaient été informés du déplacement du convoi et l'avaient autorisé.

10. Le 30 décembre 2020, un violent affrontement a éclaté entre Misseriya et Ngok Dinka au marché commun d'Amiet, en raison des tensions accrues à la suite d'une réunion des chefs traditionnels non concluante tenue à la mi-décembre. Durant l'affrontement, plusieurs échoppes et biens ont été détruits, et 5 Dinka et 7 Misseriya ont été blessés. Le 15 février 2021, trois hommes armés, présumés dinka, ont ouvert le feu sur un véhicule civil, à environ 4 kilomètres de la ville d'Abyei, sur l'axe Abyei-Banton. Six civils ont été gravement blessés lors de l'attaque et amenés à l'hôpital de niveau II de la FISNUA. Le motif et l'identité des assaillants étaient inconnus. Les enquêtes des autorités locales sont en cours. Le 26 novembre 2020, les soldats de la FISNUA ont appréhendé un suspect de vol à main armée dans la zone de Leu (secteur sud) et l'ont ensuite remis au comité de protection de la population locale. Le 1^{er} janvier 2021, sept hommes misseriya ont été appréhendés à un poste de contrôle rapide près du marché commun d'Amiet, puis remis aux autorités compétentes. Leur arrestation a été précédée d'un violent affrontement entre Misseriya et Ngok Dinka au marché commun d'Amiet, survenu deux jours auparavant. Le 20 janvier, une équipe des Forces sud-soudanaises de défense du peuple composée de huit membres armés est entrée dans la zone d'Abyei et s'est dirigée vers le nord, en direction du village d'Athony, avant de faire demi-tour vers le sud et de quitter la zone. L'Administrateur en chef d'Abyei nommé par Djouba a expliqué à la FISNUA que l'incident était une erreur et promis que cela ne se reproduirait plus. Le 2 février, deux hommes dinka armés ont été appréhendés par une équipe de patrouille de la FISNUA dans la zone de Mijak (secteur sud). Le 9 février, la mission a déjoué un vol à main armée sur l'axe principal de ravitaillement près de Goli et appréhendé un homme misseriya armé. Au cours de la période à l'examen, 1 grenade à main, 4 couteaux, 4 fusils d'assaut AK-47, 1 lanceur RPG-7, 1 roquette et 97 cartouches d'armes de petit calibre ont été confisqués par la Force.

11. Le 2 février 2021, lors de l'inspection de l'avion UN B-1900 effectuée préalablement au vol, une pierre a été découverte coincée dans l'aileron de l'aile gauche. Il a été conclu à l'issue de l'enquête qu'il s'agissait d'un acte de sabotage. À ce jour, aucun suspect n'a été appréhendé. Le 9 février 2021, un convoi de l'unité logistique polyvalente composé de 11 camions Ural qui se rendait à Abyei depuis l'Éthiopie s'est vu refuser le passage par une unité des Forces armées soudanaises affiliée à la 22^e division, à un poste de contrôle à Kar'ama. Le convoi a été autorisé à reprendre la route le jour suivant.

Dialogue intercommunautaire

12. La FISNUA a mené un dialogue intensif avec les Misseriya et les Ngok Dinka pour faciliter la reprise du processus de paix intercommunautaire au niveau local, qui était au point mort depuis les violences survenues à Nainai et Kolom en janvier 2020. Au cours de la saison sèche précédente, la FISNUA avait facilité deux réunions des chefs traditionnels à Diffra (secteur nord), en mars et avril 2020, respectivement. Celles-ci n'ont pas été fructueuses et la mission a continué, au cours des mois suivants, à appeler au dialogue intercommunautaire, afin de garantir un cycle de transhumance pacifique.

13. Après de nombreuses interactions entre la FISNUA et les deux communautés au dernier trimestre 2020, une troisième réunion des chefs traditionnels s'est tenue à Todach (secteur nord), les 16 et 17 décembre 2020. Cependant, les délégations, chacune dirigée par son chef suprême respectif, ne sont pas parvenues à un accord. L'un des principaux différends portait sur l'emploi du terme « Ajaira ». Les Misseriya s'opposent à l'emploi de ce terme dans le contexte du dialogue concernant Abyei, tandis que les Ngok Dinka insistent pour appeler les Misseriya « Ajaira », estimant que ce nom est plus pertinent car seul le clan « Ajaira » des Misseriya passe par Abyei pour sa transhumance. Malgré les efforts de la FISNUA et du groupe de travail sur la consolidation de la paix, les conférences pré-transhumance n'ont pas encore eu lieu.

14. La FISNUA a continué à œuvrer pour que les deux communautés s'engagent à nouveau dans le processus de paix. À cette fin, avec le soutien de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et de l'organisation non gouvernementale Concordis International, elle a facilité la participation de 11 observateurs misseriya et 11 observateurs ngok dinka à une conférence de paix entre Dinka Malual et Misseriya du Kordofan occidental, qui s'est tenue du 1^{er} au 4 février 2021 à Aweil (État du Bahr el-Ghazal septentrional) au Soudan du Sud. Le 5 février, les Ngok Dinka et les Misseriya ont demandé au coordonnateur du processus de paix de l'État du Bahr el-Ghazal septentrional de faire œuvre de facilitateur pour une conférence de paix d'une semaine sur Abyei, qui devait se tenir à Aweil à partir du 22 février. Lors de la conférence, l'accord a échoué derechef, les parties n'ayant pas réussi à surmonter leurs divergences sur l'emploi du terme « Ajaira ». Elles sont toutefois convenues de convoquer à nouveau un comité mixte pour la paix entre les communautés restructuré et d'organiser des réunions pré-transhumance localisées dans les trois couloirs de transhumance.

Ordre public

15. Malgré l'absence du Service de police d'Abyei et les contraintes liées à la pandémie de COVID-19, la FISNUA a continué de soutenir le comité mixte de protection et les comités de protection de la population locale au moyen de la mise en commun de locaux ainsi que de patrouilles et d'activités de mentorat menées quotidiennement. Des efforts ont été faits pour renforcer les capacités des institutions traditionnelles locales et des mécanismes locaux de règlement des conflits.

16. Au total, 1 681 actes criminels ont été signalés au cours de la période considérée, contre 759 pendant la période précédente. La police des Nations Unies a mené

143 activités de prévention de la criminalité, dont des réunions avec les comités de protection de la population locale, des campagnes de lutte contre l'abus de drogues, des campagnes de sensibilisation à la protection de l'environnement, des campagnes de prévention des incendies, des campagnes de lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre et des campagnes sur les questions de genre, menées dans les écoles, les villages et les marchés. Compte tenu de l'augmentation de la criminalité dans la zone d'Abyei et de l'absence d'un service de police d'Abyei, la police des Nations Unies a mené 76 campagnes de prévention et de réduction de la criminalité et campagnes de sécurité routière, ainsi que 68 campagnes de lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre, afin de réduire les atteintes faites aux droits des femmes et des enfants. Les campagnes ont permis de sensibiliser la population locale aux questions concernant la violence sexuelle et fondée sur le genre, l'exploitation et les atteintes sexuelles, la violence domestique, le mariage d'enfants, le mariage forcé et la maltraitance d'enfants, et 14 cas de violence sexuelle et fondée sur le genre ont été signalés. La police des Nations Unies a également organisé une formation au règlement des conflits à l'intention de femmes membres des comités de protection de la population locale, renforçant ainsi leurs capacités à prévenir la violence sexuelle et fondée sur le genre dans leurs communautés. Accompagnés de membres des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection, des spécialistes des questions pénitentiaires de la police des Nations Unies ont également effectué 68 visites dans les trois centres de détention d'Abyei, d'Agok et du marché commun d'Amiet, lors desquelles ils ont fourni des services de conseil et de mentorat sur les bonnes pratiques en matière de gestion de centres de détention.

17. La police des Nations Unies a mené 1 448 patrouilles locales de contact afin de mobiliser les populations pour qu'elles participent activement aux initiatives de consolidation de la paix. Elle a également effectué 559 patrouilles mixtes, 623 activités auprès des communautés, dont la mise en place de mécanismes de renforcement de la confiance, 409 patrouilles indépendantes d'observation de la sécurité et 8 patrouilles de reconnaissance aérienne en collaboration avec les observateurs militaires et les observateurs nationaux soudanais et sud-soudanais.

18. La police des Nations Unies a formé 190 membres des comités de protection de la population locale (124 hommes et 66 femmes) dans le cadre d'un cours de remise à niveau des compétences de base en matière de police, afin de renforcer leurs capacités et de les aider à maintenir l'ordre public et le respect des droits humains. Elle a continué à encadrer les membres des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection sur la manière de traiter les détenus. Compte tenu de l'épidémie de COVID-19, les chefs traditionnels ont été encouragés à décongestionner les centres de détention à titre de mesure préventive. En outre, la police des Nations Unies a organisé 21 sessions de sensibilisation à la COVID-19, chaque semaine.

19. Les effectifs de la police des Nations Unies s'établissent à 47 agentes et agents : 31 hommes (66 %) et 16 femmes (34 %). Des visas d'entrée au Soudan ont été accordés à 31 agentes et agents en décembre 2020 et janvier 2021, ce qui a fait passer les effectifs de 16 à 47. Les visas pour 77 policier hors unités constituées, demandés dans une note verbale à Khartoum, sont en attente d'approbation. Le plafond autorisé par la résolution [2550 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité pour les effectifs de policier hors unités constituées est de 148.

20. Le déploiement du commissaire de police est toujours en attente de l'approbation du visa par le Gouvernement soudanais. Une note verbale a été envoyée le 20 octobre 2020 aux autorités compétentes de Khartoum pour demander le visa d'entrée et le permis de travail nécessaires à son déploiement.

21. S'agissant des trois unités de police constituées autorisées, le processus de déploiement des unités venant de Chine et de la République-Unie de Tanzanie a été

interrompu, principalement en raison de la non-délivrance de visas d'entrée pour la délégation tanzanienne et de permis de voyage pour se rendre à Abyei pour la délégation chinoise. Le déploiement de l'équipe préparatoire de l'unité de police constituée éthiopienne est soumis à l'approbation des visas et à l'obtention des autorisations pour le matériel appartenant aux contingents.

Situation humanitaire et activités de relèvement

22. La région d'Abyei reste aux prises avec des problèmes humanitaires considérables et d'importantes difficultés de relèvement, auxquels s'ajoutent de forts taux d'inflation au Soudan et au Soudan du Sud. Les conditions de vie de la population sont également perturbées par des services publics très limités et un accès insuffisant aux services de base en matière de santé publique, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, d'éducation et de protection, y compris la protection contre la violence sexuelle et fondée sur le genre et la protection des enfants. En 2019, la zone a été gravement touchée par des inondations et, en 2020 et 2021, elle a été frappée par la sécheresse, ce qui a mis en évidence sa forte dépendance à l'égard de ressources naturelles sensibles au climat, notamment d'une agriculture de subsistance pluviale. La pandémie de COVID-19 a ajouté un fardeau supplémentaire, car elle a eu des répercussions considérables sur les opérations humanitaires, ainsi que sur la paix et la stabilité, et sur les activités de renforcement de la résilience. Le 8 février 2021, le marché commun d'Amiet, comptant plus de 1 000 échoppes et étals et 360 abris de vie, a été partiellement détruit par un incendie, qui a causé de lourdes pertes économiques. Cela a provoqué le déplacement temporaire des commerçants et des résidents du marché vers le sud, dans la ville d'Abyei, et vers le nord, dans le village de Goli. Les organismes humanitaires et les organismes de développement ont collaboré étroitement avec la population locale concernée pour répondre aux besoins immédiats et à long terme des personnes touchées. Un incendie qui s'est déclaré sur le marché d'Amiet le 1^{er} avril 2021 a détruit plusieurs échoppes et structures supplémentaires. Cependant, le début de la saison sèche a permis de commencer les travaux de réhabilitation des routes dans toute la région et les routes principales ainsi que la plupart des routes de desserte sont désormais praticables.

23. Les sites de personnes déplacées de la ville d'Abyei, abritant les quelque 4 000 personnes qui avaient été déplacées des villages de Kolom, Noong, Amiet et Dokura à la suite des incidents de Nainai et Kolom en janvier 2020, étaient fermés au début de février 2021 car la plupart des personnes déplacées étaient retournées dans leur lieu d'origine. Un petit groupe s'est intégré dans la communauté d'accueil.

24. En dépit de toutes ces difficultés, y compris la pandémie de COVID-19, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, agissant en coordination avec les organisations non gouvernementales et les autorités et populations locales, ont continué d'apporter une aide humanitaire et une aide au relèvement à 220 000 personnes vulnérables de la zone, dont 100 000 Ngok Dinka, 15 000 Ngok Dinka déplacés dans le sud d'Abyei et dans la ville d'Abyei, 9 000 personnes déplacées des États sud-soudanais voisins, 42 000 Misseriya, 7 000 autres Sud-Soudanais (principalement des Nuer), ainsi que 41 000 pasteurs saisonniers misseriya et 6 000 nomades fallata qui sont entrés dans la zone au début d'octobre 2020 et devraient la quitter à la fin juin 2021.

25. Plus de 115 000 personnes vulnérables ont bénéficié de divers programmes d'aide alimentaire, notamment le programme d'alimentation complémentaire, dans les secteurs centre et sud d'Abyei. Pendant la période considérée, des efforts ont continué d'être faits pour soutenir les activités de subsistance locales et plus de 100 000 têtes de bétail ont été vaccinées et 20 000 ont traitées, au bénéfice de 11 000 ménages. En coordination avec les autorités et les populations locales, des formations ont été assurées et des infrastructures et du matériel ont été fournis dans les domaines suivants : services de santé animale de base ; traitement et transformation du poisson ; traitement après

récolte; création de pépinières locales d'arbres fruitiers ; production de légumes; acquisition de compétences par les femmes chefs de petites entreprises. Des réunions virtuelles sur les effets des changements climatiques et l'alerte rapide en cas d'inondations dans la zone d'Abyei ont eu lieu. D'autres initiatives clés axées sur les activités de subsistance liées au marché comprenaient la fourniture de graines de légumes assorties, de matériel apicole, de kits de démarrage pour les boulangeries et les restaurants, d'outils de formation professionnelle, de kits de pêche et des activités de travail contre rémunération.

26. En tout, 18 établissements de soins de santé primaires et deux établissements de soins de santé secondaires ont continué de fonctionner dans l'ensemble de la zone d'Abyei. Les organismes humanitaires ont assuré des services de vaccination systématique et fourni des médicaments essentiels, ce qui a bénéficié à plus de 200 000 personnes durant la période considérée. Des dispensaires mobiles ont fourni des services de santé primaire aux communautés des zones reculées, notamment grâce à la mise à disposition de deux ambulances pour les zones du nord. L'hôpital de référence d'Ameth-Bek, dans la ville d'Abyei, a été réhabilité, doté de matériel et inauguré le 29 octobre 2020. Depuis, il a été largement utilisé pour les activités liées à COVID-19. Les acteurs humanitaires ont également réhabilité deux dispensaires dans les secteurs centre et nord de la zone d'Abyei. La population locale, les organismes humanitaires et la FISNUA ont coordonné leurs activités relatives à la pandémie de COVID-19 dans la zone d'Abyei. Parmi les principales activités menées, on citera : des campagnes d'information sur les mesures d'hygiène à prendre pour se prémunir de la COVID-19 ; des contrôles de température aux points d'entrée et des mesures de sensibilisation ; la production et la distribution de 10 000 masques ; l'entretien de trois centres d'isolement et des tests à amplification en chaîne par polymérase. Les services de suivi et d'aide nutritionnels aux personnes atteintes de malnutrition modérée ou aiguë ont été dispensés chaque mois à 10 000 enfants de moins de 5 ans et femmes enceintes et allaitantes en moyenne dans la zone d'Abyei. Des campagnes de sensibilisation aux mesures d'hygiène à prendre contre la COVID-19 et des activités de renforcement des capacités ont été organisées, notamment des formations en cours d'emploi destinées au personnel médical et des séances d'information sur les questions de santé.

27. Un total de sept nouvelles pompes manuelles ont été installées (nouveaux forages compris), 10 pompes manuelles ont été réhabilitées et un nouveau parc à eau a été mis en service dans le marché commun d'Amiet, ce qui a bénéficié à 10 000 personnes dans toute la zone. Les autres activités comprenaient la construction de blocs sanitaires dans la ville d'Abyei et à Goli et, ainsi que la construction de la salle de réunion communautaire de Todach. Deux campagnes de nettoyage ont été organisées dans le cadre de programmes travail contre rémunération dans la ville d'Abyei. Certaines communautés ciblées ont également reçu des kits d'hygiène.

28. En raison de la pandémie de COVID-19, les écoles ont fonctionné de façon réduite pendant la période de référence. Dans le cadre du programme « Des vivres pour l'éducation », des repas ont été fournis à 22 000 élèves de 30 écoles primaires et secondaires dans le sud et le centre d'Abyei. En réponse à la pandémie, une activité éducative clé a été la diffusion de leçons enregistrées sur la radio FM d'Abyei. Les élèves ont reçu 344 radios portables supplémentaires pour entendre leurs cours. Parmi les autres activités majeures, on citera la construction et l'installation d'espaces aménagés pour les enfants à Diffra et dans le centre d'Abyei, ainsi que la réhabilitation de la cuisine de l'école Luise dans la ville d'Abyei. Le déploiement du programme d'alphabétisation fonctionnelle des adultes s'est poursuivi. Il est en service dans huit établissements et bénéficie à 500 personnes inscrites, dont 460 femmes.

29. Assurer la protection, en particulier celle des enfants, et la protection contre les violences de genre, reste le défi majeur, les ressources nécessaires à cette fin étant

limitées. En février 2021, les organismes humanitaires ont réactivé le Groupe mondial de la protection et ses sous-groupes chargés des questions relatives à la violence sexuelle et fondée sur le genre, à la protection de l'enfance et à la lutte antimines afin de répondre aux besoins de protection de manière plus coordonnée avec la population locale et la FISNUA.

30. En consultation avec les autorités locales, les chefs traditionnels, les agences, fonds et programmes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales, la FISNUA a achevé la sélection de 17 projets à effet rapide pour la période 2020/21. Les projets destinés au nord de la zone d'Abyei portent tous sur les questions d'eau, tandis que les projets destinés au sud de la zone concernent la santé, les moyens de subsistance, l'état de droit et le développement social. L'achat et le transport des matériaux de construction vers Abyei sont en cours et les travaux de construction commenceront bientôt.

Les femmes et la paix et la sécurité

31. La FISNUA a poursuivi ses activités pour promouvoir la participation des femmes à la prise de décision communautaire et protéger les femmes et les filles contre la violence sexuelle et fondée sur le genre. Ces efforts se sont traduits par la participation des femmes aux processus de paix locaux et par l'élargissement de l'espace civique permettant aux femmes de partager leurs opinions. Évolution positive, les dirigeants locaux d'Abyei ont fait preuve de leur détermination à promouvoir la participation des femmes et à protéger leurs droits. Pendant la période considérée, l'administration locale du secteur sud de la zone d'Abyei a nommé une conseillère pour les questions de genre. Le 19 novembre 2020, lors d'une réunion avec la FISNUA, les représentants soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei à Diffra ont fait part de leur intention de nommer une personne référente pour les questions de genre afin de suivre ces questions dans la communauté misseriya. Les chefs traditionnels et les administrateurs locaux ont également continué à s'engager publiquement en faveur de la protection des droits des femmes et de la promotion de leur participation aux différents niveaux de décision de la communauté.

32. Résultat positif, deux femmes misseriya et trois femmes ngok dinka ont participé au dialogue de paix d'Aweil qui s'est tenu du 22 au 26 février 2021, alors qu'une seule femme (misseriya) avait participé à la conférence d'Aweil précédente, du 1^{er} au 4 février 2021, où elle avait appelé les chefs traditionnels d'Abyei à promouvoir la participation des femmes aux dialogues de paix locaux. Lors du deuxième forum d'Aweil, les cinq femmes ont fait front commun malgré les clivages communautaires pour dénoncer le conflit et appeler à la paix et se sont engagées à soutenir leurs homologues masculins pour trouver une solution pacifique au conflit entre les deux communautés.

33. Les autorités locales ngok dinka ont prouvé leur soutien aux besoins et aux priorités des femmes, ainsi qu'à la protection de leurs droits, en déplaçant le marché Mul-Mul de la ville d'Abyei vers une partie non résidentielle de la zone de Nyinkuac le 31 janvier 2021. Le déménagement a fait suite aux appels lancés par les femmes pour que le marché soit déplacé en raison des cas de violence sexuelle survenus dans les environs. Il convient de noter que les précédentes tentatives de réinstallation n'avaient pas abouti.

34. Pour renforcer le pouvoir d'action des femmes dans la communauté misseriya, la FISNUA a mené sept consultations avec les chefs traditionnels et les femmes sur l'importance primordiale de la participation des femmes aux décisions communautaires, le 23 mars à Al Radaya, Diffra, Goli et Makines et, le 24 mars à al Askar, Farouk et Oum Khaer. Lors d'un atelier de suivi organisé le 28 mars avec les chefs traditionnels des sept localités, les chefs hommes se sont engagés à promouvoir la participation des

femmes et ont remercié la FISNUA pour ses efforts visant à renforcer l'action des femmes dans la communauté misseriya.

35. La FISNUA a continué d'aider les membres de la communauté et leurs dirigeants à prévenir la violence sexuelle et fondée sur le genre et à y répondre au moyen d'activités de sensibilisation, de dialogue avec les dirigeants locaux, de campagnes d'information, d'activités de renforcement des capacités et de formation à la prévention. Cinquante-deux campagnes de sensibilisation concernant la violence sexuelle et fondée sur le genre, les droits des femmes et des enfants ainsi que le VIH et la COVID-19 ont été menées dans toute la zone d'Abyei. Dans le cadre de la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre », la FISNUA a organisé quatre ateliers de formation portant sur la violence sexuelle et fondée sur le genre, les droits humains et les cadres juridiques soudanais et sud-soudanais relatifs à la protection des droits des femmes et des enfants. Les formations ciblaient les membres de la communauté travaillant sur la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre et les interventions y afférentes. Deux cours de formation ont été dispensés à la communauté ngok dinka, les 16 et 17 novembre et le 8 décembre 2020, et deux autres à la communauté misseriya, les 2 et 3 décembre et les 6 et 7 décembre 2020.

36. La FISNUA a également aidé l'Association des femmes d'Abyei dans la communauté ngok dinka à lancer la campagne des 16 journées de mobilisation dans le cadre d'une manifestation, lors de laquelle l'accent a été mis sur l'impact des mariages précoces et forcés sur les enfants à travers des pièces de théâtre et de poèmes écrits par des écolières et écoliers. En collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la mission a mené une campagne radiophonique de sensibilisation, comprenant la diffusion de messages préenregistrés par des membres éminents de la communauté, des débats d'enfants sur la violence sexuelle et fondée sur le genre et un quiz radiophonique dans lequel elle a décerné des prix. Mille radios à énergie solaire ont été distribuées aux femmes rurales et à certains chefs traditionnels des deux communautés afin de faciliter leur accès à l'information et aux nouvelles. La FISNUA a appuyé la nomination de points focaux communautaires en matière de violence sexuelle et fondée sur le genre dans quatre lieux (Agok, Amiet, Banton et Tejalet).

37. En collaboration avec l'OIM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la FISNUA a organisé des campagnes de sensibilisation pour célébrer la Journée internationale des femmes. Les activités ont été menées dans sept endroits à travers la zone d'Abyei à l'intention des deux communautés, et comprenaient notamment une émission-débat diffusée à la radio le 7 mars, animée par des femmes locales qui s'exprimaient sur leur rôle et les difficultés qu'elles rencontraient dans la lutte contre la COVID-19. Du 8 au 10 mars, des célébrations ont été organisées dans la ville d'Abyei, à Agok, Amiet, Banton, Diffra, Noong et Tejalet.

Opérations du Service de la lutte antimines

38. Le Service de l'action antimines des Nations Unies est resté intégralement déployé au siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, aux sièges de secteur et à toutes les bases d'opérations actives, répondant à toutes les demandes de soutien de la mission et permettant au Mécanisme d'effectuer 52 missions de surveillance au sol.

39. Deux restes explosifs de guerre et trois mines antichars ont été détectés puis détruits lors de démolitions contrôlées. Le Service de l'action antimines a également détruit 28 armes et 1 347 cartouches d'armes de petit calibre confisquées par les soldats de la FISNUA. En outre, le Service a remis aux forces de police soudanaises un reste explosif de guerre découvert lors des opérations d'appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

40. Le Service de l'action antimines a inspecté 331 783 m² de terrain et 674 kilomètres de routes dans la zone d'Abyei et estimé qu'ils étaient sûrs pour les déplacements de la FISNUA, du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, des acteurs humanitaires et de la population locale. Les zones examinées comprenaient les bases opérationnelles temporaires de la FISNUA et les itinéraires de patrouille, conformément au plan de déploiement de la saison sèche, deux secteurs soupçonnés d'être contaminés par des mines terrestres, une ancienne tranchée militaire et l'itinéraire de nouvelles routes devant être aménagées pour améliorer la mobilité de la Force.

41. Le Service de l'action antimines a organisé 227 séances de sensibilisation au danger des engins explosifs à l'intention de 2 402 hommes, femmes, garçons et filles vivant dans la zone d'Abyei. Vingt-deux sessions de sensibilisation aux restes explosifs de guerre ont également été dispensées au moyen de sessions en ligne et de vidéos, dans le cadre de la formation initiale offerte par la FISNUA, ce qui a permis de sensibiliser 1 061 membres du personnel de la mission (958 hommes et 103 femmes). La majorité (88,9%) des bénéficiaires des séances d'éducation au danger des engins explosifs ont démontré une amélioration de leurs connaissances des pratiques sûres et des pratiques dangereuses.

III. Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière : progrès par rapport aux critères définis

42. Si la situation dans la zone de responsabilité du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a été relativement calme, elle est néanmoins restée imprévisible durant la période considérée. Le 16 février 2021, un groupe du village d'El Leri, au Soudan, a protesté contre l'installation de la base d'opérations 22 à Abou Qoussa/Wunkur, à quelque 55 kilomètres au sud. Deux jours plus tard, le groupe a exigé que le drapeau éthiopien soit retiré de la base d'opérations 22. Le 15 février 2021, les 11 camions formant le convoi d'un sous-traitant, transportant des matériaux de construction vers la base d'opérations 22, ont été bloqués par des habitants d'El Leri, puis placés sous la garde d'une unité de la 22^e division des Forces armées soudanaises. Il s'agissait de huit camions transportant des pierres de carrière et du gravier, de deux camions chargés de ciment et d'un autre camion qui acheminait du carburant. L'observateur national soudanais a assuré que son bureau s'efforçait de régler le problème mais qu'il n'avait pas encore abouti. Le 10 février 2021, le Groupe de protection de la Force de la base d'opérations 21 (établie à Tichwin), qui escortait des observateurs militaires et des observateurs nationaux vers le camp de Kadougli, s'est vu refuser le passage par une unité de la 22^e division des Forces armées soudanaises, à quelque 90 kilomètres de Tichwin. Il a été autorisé à passer plus tard dans la journée.

43. Lors de la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité tenue les 28 et 29 octobre à Khartoum, les parties ont demandé à la FISNUA de déplacer la base d'opérations 21 de son emplacement provisoire actuel à Tichwin vers un site permanent. Le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a donc prié les observateurs nationaux des Forces armées soudanaises et des Forces sud-soudanaises de défense du peuple d'effectuer, en collaboration avec ses observateurs militaires, une mission de reconnaissance afin de trouver un nouvel endroit pouvant abriter la base d'opérations. Toutefois, les Forces sud-soudanaises de défense du peuple n'ont pas participé à la mission de reconnaissance. Le Chef du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a écrit aux coprésidents du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité pour leur demander de s'engager en faveur de l'établissement d'une base d'opérations permanente. La situation a de profondes

répercussions sur la santé et le moral du personnel des Nations Unies. La base d'opérations temporaire devra être fermée pendant la saison des pluies, qui commence bientôt, ce qui entraînera des dépenses considérables.

44. Cependant, la plupart des missions d'observation au sol et d'observation aérienne ont été effectuées comme prévu au niveau des différentes bases d'opérations. Deux activités de démarcation de la frontière ont été menées par la Commission frontalière mixte et le Comité mixte de démarcation au cours de la période considérée. Une réunion du Comité technique spécial de la zone des 14 miles s'est tenue du 16 au 19 novembre 2020 au quartier général du secteur 1 (Gok Machar), conformément aux conclusions arrêtées lors de la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité d'octobre 2020.

45. Toutes les missions d'observation aérienne et d'observation au sol demandées ont été approuvées par les Gouvernements soudanais et sud-soudanais en octobre 2020. La liberté de circulation des observateurs du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à l'intérieur de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée a été garantie. La zone de la base d'opérations 22 (Abou Qoussa/Wunkur) est restée sous le contrôle des éléments du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (M/APLS dans l'opposition), bien que le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité lui ait une nouvelle fois demandé de s'en retirer immédiatement, lors de la réunion qu'il a tenue à Khartoum fin octobre. En conséquence, les observateurs nationaux des Forces sud-soudanaises de défense du peuple n'ont pas été déployés à Abou Qoussa/Wunkur durant la période à l'examen.

46. Les progrès faits par rapport aux sept objectifs définis dans la résolution [2550 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité ont été modestes. Une autorisation permanente a été accordée à toutes les patrouilles aériennes et terrestres, et les problèmes qui se sont posés de temps à autre ont été réglés avec l'aide des observateurs nationaux. S'agissant de la mise en service effective de la base d'opérations 22, à Abou Qoussa/Wunkur, la base a certes été établie, mais elle n'est toujours pas opérationnelle, le Soudan du Sud refusant de déployer des observateurs nationaux en raison de la présence du M/APLS dans l'opposition dans la zone.

47. L'objectif n° 3 concernait la nécessité de convoquer deux réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité au cours de la période considérée. Une réunion du Mécanisme s'est tenue les 28 et 29 octobre 2020 à Khartoum et les décisions prises à l'occasion ont été largement diffusées. Quant à l'objectif du retrait des derniers militaires de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, les parties n'ont pas notifié de retrait à la FISNUA. Une réunion du Comité technique spécial de la zone des 14 miles s'est tenue du 16 au 19 novembre 2020 à Gok Machar. Dans son rapport, le Comité a recommandé au Chef des Forces sud-soudanaises de défense du peuple de donner aux Forces les ordres nécessaires au retrait de leurs unités de la zone des 14 miles. Depuis lors, le Soudan du Sud n'a pas confirmé avoir retiré ses éléments ni son matériel.

48. La réouverture des couloirs de passage de la frontière (objectif n° 5), notamment du point de passage Meiram – Aweil qui avait été temporairement fermé en raison de la pandémie de COVID-19, est désormais chose faite. À l'heure actuelle, quatre des dix couloirs sont ouverts et fonctionnent, à savoir les couloirs Bouram – Merra, Heglig – Bentiu, Kosti – Renk et Meiram – Aweil. Seul le couloir Meiram – Aweil est surveillé. S'agissant de la démarcation de la frontière (objectif n° 6), deux réunions du Comité mixte de démarcation ont eu lieu en 2020 : l'une à Djouba, du 3 au 9 novembre, et l'autre à Khartoum, du 12 au 19 novembre.

49. Enfin, conformément à l'objectif n° 7, les parties ont déployé des observateurs nationaux pour qu'ils participent aux activités du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, sauf dans la zone de la base d'opérations 22 (Abou Qoussa/Wunkur).

IV. Questions administratives et appui à la mission

50. La FISNUA, qui reste l'un des quartiers généraux les plus reculés, opère dans un environnement extrêmement peu favorable, caractérisé par la longueur et la complexité des chaînes d'approvisionnement. Sur le plan de l'appui à la mission, la Force continue de s'employer en priorité à accroître sa mobilité et sa résilience opérationnelle, à gérer de manière responsable son empreinte écologique, à instaurer des conditions de vie pérennes, à apporter un soutien concret et à améliorer la desserte numérique.

51. Au 1^{er} mars 2021, la FISNUA comptait 12,7 % de femmes, qui constituaient 20 % de sa composante civile, 11,7 % de sa composante militaire et 34 % de sa composante Police. La Force contacte régulièrement des femmes pour les encourager à faire acte de candidature aux postes vacants. Elle tient rigoureusement compte des préoccupations liées aux conditions de vie, aux possibilités de promotion, à la formation et au bien-être, afin d'attirer et de retenir le personnel féminin.

52. Au cours de la période considérée, la mission a rapatrié 295 membres du personnel afin de maintenir l'effectif au maximum de 3 550 militaires, conformément à la résolution [2469 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité. Au 1^{er} mars 2021, la composante militaire de la FISNUA, y compris le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, comptait 3 419 membres (3 016 hommes et 403 femmes) : 3 164 soldats, 131 observateurs militaires et 124 officiers d'état-major). Cet effectif est inférieur de 131 membres (43 officiers d'état-major et observateurs militaires, 86 membres du Groupe des transports aériens et 2 membres de contingents non encore déployés) au plafond autorisé (3 550 militaires).

53. La composante Police comptait 47 policiers (31 hommes et 16 femmes) sur un effectif autorisé de 640 (148 policiers hors unités constituées et 492 membres d'unités de police constituées). Ce faible taux de déploiement tient au fait que le Gouvernement soudanais n'a pas délivré de visas à certains membres du personnel de police.

54. Au 1^{er} mars 2021, l'effectif du personnel civil était de 156 agents recrutés sur le plan international, de 33 Volontaires des Nations Unies et de 80 agents recrutés sur le plan national, l'effectif autorisé étant de 174 agents recrutés sur le plan international, de 36 Volontaires des Nations Unies et de 88 agents recrutés sur le plan national. Le taux de vacance était de 10,34 % pour le personnel recruté sur le plan international et de 6,10 % pour celui recruté sur le plan national.

55. Le Gouvernement soudanais a délivré 237 visas aux membres du personnel de la FISNUA durant la période considérée, mais il restait 163 demandes de visa en attente concernant 15 agents recrutés sur le plan international, 13 militaires, 77 policiers, 2 consultants et 56 autres prestataires.

56. Des bases opérationnelles de compagnie restent déployées dans les zones suivantes : Farouk, Diffra, Goli et Todach (secteur nord) ; Dokura/Rumajak, Noong et Abyei (secteur centre) ; Marial Achak, Athony, Banton, Tejalei et Agok (secteur sud). Des bases opérationnelles temporaires prévues pour le déploiement en saison sèche ont été établies à Dokura 2 (secteur centre), à Rumamier et Leu (secteur sud), et à Oum Khariet (secteur nord).

57. La FISNUA appuie également quatre bases d'opérations du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, à savoir les bases d'opérations 11 (Kiir Adem/Safaha) et 12 (Soumaya/War Abar), qui se trouvent dans le secteur 1 du Mécanisme (Gok Machar), et 21 (Tichwin) et 22 (Abou Qoussa/Wunkur), établies dans le secteur 2 (Kadougli). Toutefois, la mission s'est heurtée à l'opposition de la population locale dans les zones des bases d'opérations 21 et 22, ce qui a empêché les camions des sous-traitants et leurs chauffeurs d'y accéder.

58. La FISNUA continue de moderniser les infrastructures et les installations dans tous ses camps. Elle s'emploie en priorité à améliorer les vieux casernements qui ne sont plus adaptés, à mettre en place des protections contre les inondations et à construire un nouvel hélicoptère. Le nouvel hôpital de niveau II a déjà été construit et des préparatifs sont en cours pour y transférer les opérations médicales.

59. La mission continue de connaître des pénuries de latérite, de gravier et d'autres matériaux et le Soudan tarde souvent à octroyer les autorisations de passage à ses sous-traitants, ce qui entraîne la suspension des travaux d'infrastructures supplémentaires, notamment de ceux visant à accroître la mobilité de la Force.

60. Le Siège de l'ONU s'efforce d'obtenir un troisième avion en affrètement de longue durée à l'appui des évacuations sanitaires et du transport de passagers et de marchandises sur la route septentrionale menant à Khartoum (voir [S/2020/308](#), par. 46). Depuis les deux accidents d'hélicoptères militaires survenus en février et en mai 2019, à la suite desquels le Siège a suspendu les opérations et rapatrié du personnel, la mission continue d'opérer avec des hélicoptères civils uniquement. Cependant, les démarches faites, au titre d'une lettre d'attribution, aux fins du redéploiement de deux hélicoptères chinois et du personnel associé de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) à Abyei ont bien avancé et la mission attend l'autorisation finale du Gouvernement soudanais.

Culture de la performance

61. La FISNUA sert de mission pilote à l'initiative « Smart Camp » (Camp intelligent) : elle met à l'essai la plateforme d'Internet des objets et le système de surveillance à distance des infrastructures sur le terrain, conçus dans le cadre de cette initiative. Elle a déjà installé à titre expérimental des compteurs d'eau et d'électricité intelligents, ainsi que des systèmes d'alerte destinés à la surveillance des infrastructures critiques, telles que les stations d'épuration et les centrales électriques. Le succès de ce premier projet pilote a conduit à une forte utilisation du système de surveillance à distance des infrastructures sur le terrain dans les opérations locales à travers le monde. L'actuel projet pilote fait fond sur cette expérience pour créer des camps véritablement intelligents. À cette fin, la FISNUA finalise six tests de validation de conception dans les domaines suivants : a) automatisation de la communication de l'information : vérification en temps réel des actifs à des fins de gestion et de communication de l'information financière ; b) automatisation de la communication de l'information : intégration de paramètres environnementaux relatifs à la consommation d'eau et d'électricité et à la gestion des déchets solides dans le plan d'action environnemental de la mission ; c) analyse prévisionnelle : systèmes d'alerte automatisés permettant de prévoir la défaillance d'infrastructures critiques telles que les groupes électrogènes et les stations d'épuration ; d) automatisation de tâche : ravitaillement en carburant des groupes électrogènes et remplissage des réservoirs d'alimentation principaux ; e) automatisation de tâche : irrigation à l'aide d'eaux usées recyclées, ce qui accroît le taux de survie des arbres plantés pour compenser les émissions de carbone et permet de vider complètement l'étang d'oxydation avant la saison des pluies ; f) surveillance du captage d'eau de puits et mesure des volumes captés.

62. Tous les systèmes associés à l'initiative « Smart Camp » seront entièrement mis en œuvre dans un camp militaire situé près du quartier général d'Abyei dans les mois à venir. Les méthodes de collecte, d'exploitation et de conservation des données, ainsi que la méthode d'installation des systèmes, seront optimisées et consignées afin que tous les camps puissent s'en inspirer.

63. La performance des prestataires (productivité et qualité des services) est mesurée en permanence à l'aide de données provenant du centre d'appels de la FISNUA et de l'application de gestion de la qualité. Ces informations sont ensuite utilisées pour gérer la performance du personnel qui assume des fonctions de supervision. Le personnel d'encadrement utilise de plus en plus les données sur la productivité générées par divers systèmes, dont Umoja, pour élaborer des plans de travail et améliorer la performance.

Lutte contre la COVID-19

64. L'équipe spéciale de la FISNUA chargée de la lutte contre la COVID-19 a établi un plan d'urgence et un plan médical pour riposter à la pandémie. À la fin du mois de mars 2021, le nombre de cas de COVID-19 vérifiés par test à amplification en chaîne par polymérisation qui avait été signalé parmi la population locale s'élevait à 198, avec 10 décès confirmés. Du début de 2021 au 9 avril, 79 membres du personnel de la FISNUA ont été infectés, mais ont pour la plupart présenté des formes douces ou asymptomatiques de la maladie. Le foyer d'infection a été contenu au quartier général de la Force à Abyei. De ces 79 personnes, 16 sont encore infectées : 5 membres du personnel en uniforme et 11 membres du personnel civil (des agents recrutés sur les plans international et national et des prestataires internationaux). Depuis le début de 2021, deux membres des contingents ont reçu des tests positifs à la COVID-19. Toutes les mesures nécessaires de prévention et de maîtrise des infections ont été prises et tout a été fait pour que tous les membres du personnel adoptent les gestes individuels de prévention. Toutes les directives du Siège de l'ONU concernant les mesures à prendre en cas d'épidémie de COVID-19 dans les missions sont pleinement respectées, et la mission reçoit tout le soutien et tous les conseils nécessaires pour maîtriser ce petit foyer d'infection. La rotation des contingents fournis par les pays s'est poursuivie sans encombre. L'installation de quarantaine dotée de 220 lits, où les contingents entrants sont mis en quarantaine avant de regagner leurs lieux de déploiement respectifs, contribue à la prévention, à la maîtrise et à la surveillance des infections. Pour veiller au respect des mesures et des directives adoptées dans le cadre de la lutte contre la pandémie, le sous-comité de l'équipe spéciale chargé du respect des dispositions effectue des contrôles dans l'ensemble des camps, bases opérationnelles de compagnie et bases d'opérations de la mission. Ses constatations sont présentées à l'équipe spéciale, puis soumises à la direction de la mission pour qu'elle décide de la voie à suivre. La mission a informé le personnel des dispositions à respecter par voie d'affiches, de bulletins d'information et de messages à large diffusion afin de le sensibiliser aux mesures disciplinaires et autres conséquences prévues en cas de non-respect. Des mémorandums interservices ont été utilisés pour souligner l'importance que revêt le respect des mesures de prévention et de maîtrise des infections visant à limiter la propagation de la COVID-19 et pour rappeler les conséquences de tout non-respect. Fin 2020, la FISNUA a signé un mémorandum d'accord avec les hôpitaux locaux pour les aider à gérer la pandémie.

65. La FISNUA a acquis des respirateurs et des équipements de protection individuelle en recourant au contrat-cadre mondial du Centre de services mondial. À titre provisoire, chaque fois qu'elle a rencontré des difficultés d'approvisionnement, elle s'est procuré ces équipements sur les marchés locaux de Khartoum et d'Entebbe (Ouganda). La mission dispose actuellement d'un stock suffisant de tous les composants des équipements de protection individuelle. Un sous-comité d'approvisionnement de l'équipe spéciale tient des réunions hebdomadaires de suivi des stocks, à l'occasion desquelles il discute du niveau des stocks et des seuils de réapprovisionnement et planifie la distribution des équipements au

personnel de la Force. Les services sanitaires de la mission ayant des capacités limitées, les soins médicaux de soutien ne peuvent être dispensés qu'à des patients présentant des cas bénins ou relativement peu graves de COVID-19. Au début de 2021, la mission a mis en place une unité d'isolement d'une capacité de 16 lits, équipée pour surveiller et gérer tous les cas de ce type. Il n'y a pas d'unité de soins intensifs de niveau III au sein de la mission ou à l'échelon local, et donc pas de moyens de traiter les cas graves et critiques. Tous ces cas, en particulier ceux qui présentent des comorbidités sous-jacentes, sont évacués vers des centres spécialisés équipés pour les accueillir, à Addis-Abeba ou à Nairobi. La mission a mis en place un laboratoire capable de réaliser des tests à amplification en chaîne par polymérase de dépistage de la COVID-19, en octobre 2020. Ce laboratoire a depuis été accrédité par le Gouvernement soudanais et les certificats de test qu'il délivre sont valables et acceptés pour les voyages dans les pays de la région. Dès le début de la pandémie, le service de soutien psychosocial de la mission a apporté sa contribution au plan d'urgence concernant la manière dont il convient d'aborder les aspects psychosociaux de la pandémie. Le personnel de la FISNUA qui se trouvait à l'extérieur de la mission sans possibilité d'y retourner peut maintenant reprendre ses voyages, les aéroports civils de la région étant désormais pleinement opérationnels.

66. En raison de son isolement et de contraintes liées à l'environnement dans lequel elle opère, la FISNUA a énormément de mal à fournir en temps voulu des soins médicaux efficaces aux patients atteints de la COVID-19 ou d'autres maladies. Il n'y a pas d'aéroport à Abyei pouvant accueillir les avions destinés aux évacuations sanitaires urgentes, primaires et secondaires. Faute de vols de nuit, le trajet est rallongé de plusieurs heures même dans des situations d'urgence vitale. Aucune installation médicale de niveau supérieur (unité de soins intensifs de niveau III) n'est disponible à proximité pour traiter les urgences. Les plus proches se trouvent à Khartoum, à Nairobi, à Addis-Abeba et à Kampala, à plus de cinq heures de vol (en journée). Les autorisations de vol doivent être obtenues auprès des gouvernements, or, à plusieurs reprises, la mission les a obtenues avec du retard pour les évacuations sanitaires et pour le transport habituel passagers et de fret (fournitures médicales). En outre, l'Organisation mondiale de la Santé n'a pas de représentation dans la zone de la mission. Les procédures suivies sur le plan logistique et en matière de dédouanement sont longues et complexes. La mission dépend du Soudan, du Soudan du Sud ou de l'Ouganda pour le dédouanement de ses marchandises et de ses fournitures. Les restrictions imposées aux transports aériens et de surface se répercutent sur la chaîne d'approvisionnement et les opérations de la mission, ainsi que sur les mouvements du personnel dans les zones d'opérations. L'insuffisance des capacités de dépistage de la COVID-19 au sein de la population, notamment des tests à amplification en chaîne par polymérase et des équipements de test diagnostique, empêche d'évaluer de manière réaliste l'impact de la pandémie à Abyei.

67. Le Groupe déontologie et discipline de la mission a continué de souligner l'importance de la politique de tolérance zéro à l'égard des cas d'inconduite sexuelle. La mission a enregistré une allégation d'exploitation sexuelle durant la période considérée. Elle continue de rappeler à tous les membres du personnel qu'il demeure impératif qu'ils fassent preuve des plus hautes qualités d'intégrité, de professionnalisme et de respect de la diversité dans les circonstances actuelles.

68. Le Bureau de la communication stratégique et de l'information s'est employé en priorité à sensibiliser le personnel et les populations d'Abyei aux mesures d'hygiène et aux autres mesures d'atténuation.

V. Aspects financiers

69. Par sa résolution [2550 \(2020\)](#) du 12 novembre 2020, le Conseil de sécurité a prorogé jusqu'au 15 mai 2021 le mandat de la FISNUA. Par sa résolution [74/283](#) du 30 juin 2020,

l'Assemblée générale a ouvert des crédits de 263,8 millions de dollars destinés à financer le fonctionnement de la Force pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021. Si le Conseil décidait de proroger le mandat de la FISNUA au-delà du 15 mars 2021, le coût du fonctionnement de la mission serait limité aux crédits approuvés par l'Assemblée. Au 30 mars 2021, le montant des contributions non acquittées au Compte spécial de la FISNUA s'élevait à 61,7 millions de dollars. À cette même date, le montant total des arriérés de contributions pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix était de 2 723,9 millions de dollars. Le remboursement des dépenses afférentes aux contingents a été effectué pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2020, de même que celui des dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome, conformément au calendrier des versements trimestriels.

VI. Observations et recommandations

70. Je me félicite que le Soudan et le Soudan du Sud continuent de resserrer leurs relations, comme en témoigne le fait que la Ministre soudanaise des affaires étrangères, Mariam Al-Sadiq al-Mahdi, a choisi d'effectuer sa première visite à Djouba après avoir pris ses fonctions au sein du nouveau cabinet du Gouvernement soudanais, et que les parties entretiennent un dialogue sur la question du statut définitif d'Abyei et de la démarcation de la frontière.

71. Je trouve encourageant que les deux parties aient pris des mesures pour convoquer des réunions des organes mixtes relatifs à la gestion de la frontière et y participer. En particulier, je salue la tenue d'une réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité à Khartoum les 28 et 29 octobre 2020. J'exhorte les parties à donner effectivement suite aux conclusions écrites arrêtées à cette occasion, ainsi que lors des réunions précédentes du Mécanisme, y compris les décisions dont sont saisies les présidences respectives. Il s'agit non seulement de la protection des champs pétrolifères de Diffra, mais aussi de la formation d'une équipe mixte aux fins de l'ouverture d'une enquête sur les attentats perpétrés les 19 et 22 janvier 2020 à Nainai et à Kolom. Je constate avec préoccupation que, malgré les instructions claires données par le Mécanisme, les parties n'ont organisé aucune réunion du Comité mixte de contrôle d'Abyei au cours de la période considérée. Ce dernier ne s'est pas réuni depuis novembre 2017.

72. Je constate également avec préoccupation qu'aucun progrès n'a été accompli en ce qui concerne la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony, le déploiement d'un(e) chef civil(e) adjoint(e) de la mission et la délivrance des visas attendus pour le personnel des trois unités de police constituées et les 148 policiers hors unités constituées (effectif maximum autorisé). J'exhorte les autorités soudanaises et sud-soudanaises à permettre le déploiement de spécialistes des droits humains et à renforcer les capacités locales afin d'apporter un appui à la gestion du maintien de l'ordre, de veiller à ce que les suspects et les autres détenus soient traités avec humanité et dignité, et de faciliter l'application du principe de responsabilité en cas de violations graves.

73. Le rapprochement entre les parties n'a toujours pas eu de retombées positives à Abyei, où les relations entre Misseriya et Ngok Dinka demeurent tendues. À cet égard, je trouve encourageant que ces deux communautés aient participé à une conférence de paix en février 2021, à Aweil (Soudan du Sud), lieu qu'elles ont choisi d'un commun accord. Les communautés n'ont certes pas signé d'accord au terme de cette conférence, mais elles se sont engagées à poursuivre leur collaboration afin de garantir une transhumance pacifique. Afin de promouvoir le dialogue intercommunautaire, j'invite les parties à s'impliquer davantage dans le processus de paix local, notamment en ce qui concerne la question des droits de pâturage des éleveurs et d'autres questions d'intérêt

commun. De même, je les engage à progresser davantage dans l'inclusion des femmes dans les pourparlers de paix locaux.

74. Je me félicite du communiqué adopté par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine lors de sa 966^e réunion, tenue le 24 novembre 2020, sur la situation à Abyei. À cet égard, je compte que l'Union africaine s'engagera à redoubler d'efforts pour promouvoir une médiation politique, y compris en aidant éventuellement les parties à reprendre les réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei, et je tiens à réaffirmer que l'ONU est disposée à apporter son concours à l'organisation de ces réunions. Tout comme l'a fait le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine au paragraphe 11 du communiqué susmentionné, je demande « à la Commission de l'Union africaine et au Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine d'élaborer les modalités de publication du rapport sur l'assassinat du Chef Koul Deng Koul des Ngok Dinka et de s'assurer que ce rapport soit utilisé comme base pour la réconciliation communautaire, la sensibilisation et le processus de paix à Abyei. ».

75. Je remercie mon Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique, Parfait Onanga-Anyanga, d'avoir facilité les consultations tenues avec les Gouvernements soudanais, sud-soudanais et éthiopien, ainsi qu'avec les autres parties concernées, notamment le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, afin de discuter de la stratégie de sortie de la FISNUA, qui doit faire primer la sûreté et la sécurité des civils vivant à Abyei et tenir compte de la stabilité de la région. Comme je l'ai indiqué dans ma lettre datée du 1^{er} avril ([S/2021/322](#)), ces consultations n'ont jusque-là pas permis de régler la question de l'avenir de la FISNUA, ni de formuler des options un tant soit peu acceptables par chacune des parties.

76. La FISNUA, en collaboration avec les organismes humanitaires et d'autres acteurs, continuera d'apporter son soutien aux populations d'Abyei pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

77. En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude et mes remerciements au Chef de la mission et commandant de la force par intérim, le général de division Kefyalew Amde Tessema, et à tout le personnel de la mission pour les efforts inlassables qu'ils déploient pour maintenir la paix et la sécurité dans des conditions souvent très difficiles. Je félicite également mon Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique, Parfait Onanga-Anyanga, l'Union africaine, notamment le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, ainsi que le Gouvernement éthiopien du rôle actif qu'ils ont joué en faveur de la stabilisation de la zone d'Abyei.

